

VILLE D'AULNOY-LEZ-VALENCIENNES
EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 7 février 2024

Secrétaire de séance : madame Annick AUFFRET

n°8

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Convention de mise à disposition gratuite de la salle des Nymphéas

M Charles Cattaert, fondateur de l'association « *la petite bulle de Lulu* » organise un concert caritatif (Tribute Calogero) le 26 avril aux Nymphéas, dont les droits d'entrée seront reversés à la fondation cureRTD USA afin de financer la recherche sur la maladie dont souffre son fils Lucien

Il s'agit d'une maladie neurologique grave, le syndrome BVVL, qui atteint les sens et qui malheureusement réduit de manière notoire l'espérance de vie

Dans ce cadre il est proposé au conseil municipal de mettre à disposition gracieusement pour ce spectacle la salle des Nymphéas

Pour ce faire, afin d'encadrer cette mise à disposition, il est proposé au conseil municipal d'autoriser M le Maire à signer la convention afférente

Il est précisé que M Cattaert donnera un concert gratuit en extérieur le jour de la Rhonelle' color

Le Conseil Municipal,
après en avoir délibéré,
à l'unanimité,
adhère à la proposition de Monsieur le Maire.

Fait et délibéré, en séance, à Aulnoy-lez-Valenciennes, à la date que dessus.

La secrétaire de séance,
Annick Auffret

Pour extrait conforme,
Le Maire,

Publiée sur le site internet le : Lundi 4 février 2024

Envoyée et reçue au contrôle de légalité le : 29 février 2024